



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

DEMANDE DE RÉSERVATION - SALLE DE RÉUNION
MAISON DES ASSOCIATIONS - Cours Foch (1^{er} étage)

Fiche à retourner complétée, 15 jours avant la date demandée
à l'office municipal de tourisme

Association :

Nom du Président :

Tél :

A remplir obligatoirement :

N° du ou des badge(s) : 9859..... 9859..... 9859..... 9859..... 9859.....

Date de la réunion :

Motif de la réunion :

Heures d'arrivée : Heures de départ :

Je souhaite réserver la salle suivante (cocher la case correspondante) :

- | | | |
|---------------------|--------------------------|--|
| Salle N° 1 | <input type="checkbox"/> | (37 places assises) – capacité maximum : 60 places assises |
| Salle N° 2 | <input type="checkbox"/> | (16 places assises) – capacité maximum : 20 places assises |
| Salle N° 3 | <input type="checkbox"/> | (17 places assises) – capacité maximum : 20 places assises |
| Salle 1 + 2 réunies | <input type="checkbox"/> | (53 places assises) – capacité maximum : 80 places assises |

*Si le mobilier doit être déplacé pour un gain de place,
prière de le replacer dans sa configuration d'origine après la séance.*

Ouverture demandée :

- Entrée détection par radar durant les heures sélectionnées:
- Entrée libre pendant : 30 mn
- 1 heure
- Entrée sur présentation du badge uniquement :

L'association retirera la clé d'ouverture du hall accédant aux salles de réunion, le et la restituera (sous 3 jours), le
L'association s'engage à respecter le règlement intérieur.

**Nous vous rappelons qu'il est interdit d'organiser
des apéritifs dans les salles, et d'introduire tous
produits salissants (chips, biscuits, gâteaux...)**